

## FICHE n° 10 SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉLECTRIFICATION DES OUTILS DES SERVICES EN HOEN EN VUE D'ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2030

Comité de travail du secteur de services sur la compétitivité de l'horticulture ornementale, environnementale et nourricière

### Secteur(s) visé(s)

- Architecture du paysage
- Aménagement paysager
- Entretien paysager et d'espaces verts
- Irrigation
- Arboriculture
- Surintendance de golf

### Titre/Nom de l'action proposée

Faciliter l'implantation de mesures d'efficacité énergétique et l'électrification des outils des services en horticulture ornementale, environnementale et nourricière (HOEN) en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2030.

### Description de l'action proposée (*quoi*)

Élaborer un diagnostic sectoriel de nos pratiques énergétiques, établir un plan d'action vers des pratiques de gestion énergétique durable, des guides de bonnes pratiques et autres communications pour gérer le changement dans l'industrie. Le tout serait assorti d'indicateurs de réduction de GES pour le secteur des services en vue d'atteindre la carboneutralité à l'horizon 2030. À court terme, il y aurait par exemple :

- l'ajout d'une mesure pour soutenir financièrement le remplacement de petits moteurs hors route à allumage commandé par des modèles électriques, à même le programme EcoPerformance du volet transition énergétique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs.

### Justification : contexte/objectifs/problématique que cette action veut résoudre (*pourquoi*)

#### Valeur ajoutée de l'horticulture ornementale pour le développement durable :

Le secteur des services en HOEN est fier d'œuvrer dans un domaine économique ayant des effets indéniables sur la santé globale humaine et l'environnement, dont la réduction des effets de serre. Par exemple, une pelouse dense et en santé est un véritable puits de carbone en favorisant la croissance, la transpiration et les échanges gazeux. Inévitablement, du carbone est fixé dans les racines, et également dans les brins d'herbe tondu régulièrement. De plus, 2 500 pi<sup>2</sup> (50 pieds x 50 pieds) de pelouse produit l'oxygène pour une famille de 4 personnes pendant une année alors que deux arbres matures produisent suffisamment d'oxygène pour une famille de 4 personnes. Autre exemple, à Granby on estime que les arbres présents sur le territoire contribuent, entre autres :

- à la séquestration de carbone générée par la croissance annuelle des arbres qui est estimée à 46,33 tonnes, ce qui représente des services évalués à 6 890 \$/année, soit l'équivalent de plus de 3,4 fois le tour de la Terre ou 136 265 km réalisés par une voiture berline moyenne ;
- au stockage de carbone qui s'élève à 2 470 tonnes (pour la durée de vie fixée à 50 ans dans les paramètres), ce qui représente une valeur de 368 000 \$ en services, soit une moyenne de 7 360 \$/an, l'équivalent de plus de 181 fois le tour de la Terre (7,26 millions de kilomètres réalisés par une voiture berline moyenne) !

### **Réduction de l'empreinte de carbone par les entreprises :**

Cependant, pour répondre à la demande des consommateurs, les quelques 4 000 entreprises du secteur des services en HOEN sont conscientes qu'elles émettent des quantités appréciables en CO<sub>2</sub> et autres micropolluants, par la combustion d'essence des véhicules routiers ou des petits équipements (tondeuses, scies à béton, souffleuses, pompes, etc.) — aussi appelé petits moteurs hors route à allumage commandé — lors des appels de services, des opérations d'aménagement ou d'entretien des espaces verts privés et publics. Elles sont également plus sensibles à la nécessité de réduire le bruit engendré par ces outils.

Déjà, plusieurs entreprises posent de petits gestes simples pour réduire leurs GES comme l'arrêt fréquent des moteurs des véhicules, la rationalisation des routes pour les appels de services, l'arrêt des équipements dès que les tâches sont terminées. D'autres ont commencé la conversion de leur flotte de véhicules et d'équipement vers des modèles électriques. Cependant, ce n'est pas toutes les entreprises qui sont conscientes que ces petits gestes peuvent aider la planète.

### **Valoriser l'économie circulaire inter-secteurs :**

Du côté de l'aménagement paysager, plusieurs entreprises ont des préoccupations portant sur la gestion durable des matières résiduelles en favorisant l'économie circulaire. Il y a encore beaucoup de travail à faire au niveau de la disposition des déchets, dont la récupération ou la valorisation des plastiques. Cependant, pour les sols excavés chez les particuliers, les coûts associés et les délais de réponse pour les analyses de sol obligatoires donnant accès aux sites de dépôt autorisés, deviennent un frein important pour utiliser cette alternative. Pour conserver leur clientèle, plusieurs se tournent donc vers d'autres sites, souvent situés à plusieurs kilomètres du site d'excavation, contribuant ainsi à l'émission de GES supplémentaires. Il serait intéressant de développer des alternatives plus économiquement viables pour tous.

### **Analyse du cycle de vie des matériaux :**

Les entreprises du secteur sont aussi de plus en plus sensibles à la provenance des matériaux utilisés ou de leurs modes de fabrication. Peu de données sont actuellement disponibles sur les cycles de vie, dont l'écoconception, des produits utilisés par l'industrie. Pour aider le secteur à atteindre la carboneutralité et permettre aux entreprises de faire des choix éclairés, il nous semble important d'évaluer et de comparer les impacts potentiels des projets, selon les produits qui sont utilisés, et ce, selon les principes du développement durable.

### **Accessibilité des programmes et subventions :**

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs offre plusieurs programmes aidant la transition énergétique et l'électrification des véhicules. Notons au passage le Programme *Roulez Vert* — Programme de rabais à l'achat de voitures électriques ou d'installation de bornes. Le programme *Transportez Vert* qui vise la formation et l'accompagnement pour la gestion de l'énergie et la conversion du parc de véhicules. Ces programmes nous semblent adéquats pour répondre aux besoins de nos entreprises.

Deux autres programmes nous semblent particulièrement intéressants soit les Programme *Écoperformance* et *Ecoleader*.

Ecoperformance offre du financement pour diminuer les gaz à effet de serre, diminuer la consommation de combustibles fossiles, améliorer l'efficacité énergétique des procédés et des bâtiments et réduire les émissions fugitives de procédés. Le programme est offert aux entreprises qui consomment des combustibles fossiles. Cependant, il ne touche pas le soutien pour le remplacement de petits moteurs hors route à allumage commandé par des modèles électriques. L'ajout d'une telle mesure répondrait à un grand besoin pour notre secteur.

Quant à *Écoleader*, il proposait (fermé actuellement) une aide financière, sous la forme d'une subvention aux entreprises qui souhaitent engager des experts qui les aident à mettre en place des pratiques d'affaires écoresponsables ou à se préparer à l'acquisition de technologies propres. Ce programme nous semblait particulièrement intéressant, car il soutenait des mesures concrètes comme la production de diagnostics et d'études, l'élaboration de plans d'action et la réalisation de démarches d'accompagnement. La relance de ce programme, avec des fonds conséquents pour couvrir notre secteur, nous semble la clé de voute pour faire un diagnostic de nos pratiques, établir un plan d'action vers des pratiques de gestion énergétique durable, des guides de bonnes pratiques et autres communications pour gérer le changement dans l'industrie.

Suite à la COVID-19, les consommateurs s'attendent davantage à ce que les entreprises agissent à la protection de la santé, de l'environnement et aux intérêts de la société par leurs actions et leurs offres de biens et services écoresponsables. Ils sont à la recherche de marques plus écologiques, plus saines, plus résilientes et plus équitables (Euromonitor International 2021). C'est un défi que le secteur des services en HOEN est prêt à relever.

#### **Impact \$ sur la compétitivité/retombées anticipées (*qu'est-ce que cela va donner*)**

Les consommateurs d'aujourd'hui veulent déjà des entreprises, des marques, des organisations engagées face à l'environnement. Il en revient aux membres du secteur des services d'embrasser ces valeurs, d'adapter leur modèle d'affaires pour rebâtir en mieux et le plus important de demeurer pertinent aux yeux du consommateur. De nouvelles occasions d'affaires naîtrons et elles seront à saisir.

Le bilan de carbone du Québec s'améliorera au profit de l'ensemble de la société.

Poursuite de l'augmentation de l'offre de produits horticoles par les quatre secteurs de la production.

#### **Principales étapes et échéanciers de réalisation (*quand*)**

1. Ajout d'une mesure pour soutenir financièrement pour le remplacement de petits moteurs hors route à allumage commandé par des modèles électriques à même le programme EcoPerformance, du volet transition énergétique, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et Parcs ;
2. Faire un diagnostic sectoriel énergétique du secteur au sujet des pratiques de gestion des entreprises visant à augmenter leur performance et leur productivité ;

3. Faire des recommandations sur des biens (cycle de vie), des équipements, des véhicules visant à prévenir, limiter, réduire ou de corriger les atteintes à l'environnement, y compris ce qui permet d'économiser les ressources ;
4. Produire des manuels de procédures, des guides de référence et de bonnes pratiques.

**Coût et comment serait-elle financée (*combien*)**

L'ajout de fonds conséquent dans le programme Ecoleader ou l'accès à un programme similaire.

**Qui serait responsable de la réaliser (*qui*)**

- Québec Vert, en étroite collaboration avec les associations de services :
- Association des paysagistes professionnels du Québec (APPQ)
- Association Irrigation Québec (AIQ)
- Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ)
- Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ)
- Association des concepteurs de jardins du Québec (ACJQ)
- Association des surintendants de golf du Québec (ASGQ)
- Société Internationale d'Arboriculture - Québec (SIAQ)

**Qui seraient les partenaires et pour quoi (*avec qui*)**

- Le MAPAQ
- Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et Parcs (MELCCFP)
- Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable en collaboration avec le Centre québécois de développement durable et Écotech Québec.

**Pour plus d'informations sur la fiche, contacter :**

Nom : Jean-Luc Poirier, M.Éd., chargé de projet et agent de liaison, Québec Vert

Tél. : 450 278-1319

Courriel : [jeanluc.poirier@quebecvert.com](mailto:jeanluc.poirier@quebecvert.com)